

1926

Lieu Naissance

Follow this and additional works at: https://via.library.depaul.edu/vdpstd_costep

Recommended Citation

Lieu Naissance.

https://via.library.depaul.edu/vdpstd_costep/3

This Article is brought to you for free and open access by the Studies at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in Coste, Pierre by an authorized administrator of Via Sapientiae. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

Le LIEU de la NAISSANCE de Saint VINCENT de PAUL

LE 24 avril dernier, la petite localité de Tamarite de Litera, en Aragon, était en fête. Sur les murs d'une vieille maison de la commune était posée, en présence des habitants et de nombreux invités, une plaque de marbre sur laquelle on lisait : « A la plus grande gloire de Dieu. Une constante tradition affirme que dans cette maison est né (24 avril 1576) le grand apôtre de la charité Saint Vincent de Paul y Mora ».

L'alcalde célébra, dans un éloquent discours, et les gloires de Tamarite et les vertus du plus illustre de ses enfants. Comme il convient dans les grandes circonstances, tandis que tout le monde écoutait, un photographe braquait son appareil sur la plaque de marbre et le groupe de l'alcalde, et était assez heureux pour fixer le tout sur un même cliché.

Les journaux de la région ont retracé avec émotion le récit de la cérémonie. Le photographe, on le devine, ne s'était pas déplacé pour son plaisir personnel. Dans son numéro du 9 mai 1926, la revue illustrée Blanco y Negro mettait sous les yeux de ses lecteurs la reproduction attendue.

Le 8 juillet suivant, un journal de Paris, la Croix, répandait la curieuse nouvelle en France dans son *Pc/il* courrier de la oie catholique. Plus d'un dut être étonné à la lecture des premiers mots : « aint Vincent de Paul était-il français ou espagnol ? » Peut-être même trouva-t-on un peu excessive l'impartialité du rédacteur, lequel, après avoir relaté les faits d'après les journaux espagnols, se contenta de conclure : « Il serait intéressant de savoir où a pris naissance cette tradition et sur quelles sources elle s'appuie ».

S'il a quelque doute, rassurons-le, Saint Vincent de Paul est né à Dax (Landes), dans l'ancien village de Pouy, qui porte aujourd'hui son nom. Rien de plus certain; les preuves abondent; cette vérité est de celles qui touchent à l'évidence. Si les Espagnols n'avaient, au point où ils l'ont, le culte des saints et l'amour de leur pays, jamais ils n'auraient songé à faire du grand saint landais un de leurs compatriotes. Ces sentiments, très louables en eux-mêmes, cessent de l'être quand, pénétrant dans le domaine historique, ils faussent la vérité des faits.

Nous ne pouvons opposer aux partisans de la thèse espagnole ni l'acte de [4] baptême, puisque le plus ancien registre de catholicité de Pouy ne remonte pas au-delà de l'année 1625 ; ni le témoignage du père et de la mère de Saint Vincent de Paul, puisque nous ne possédons d'eux aucun écrit; mais, si ces preuves, de première importance il est vrai, nous font défaut, comme d'ailleurs elles font défaut aux Espagnols, il en est d'autres, comme le témoignage du saint prêtre, de ses contemporains, de ses biographes, les lettres d'ordination, le bréviaire, les dépositions des témoins au procès de béatification, le bref de béatification, la bulle de canonisation, la tradition locale; et toutes condamnent les prétentions qui se font jour, depuis un siècle, de l'autre côté des Pyrénées.

Écoutons d'abord Saint Vincent. Qui donc connaît mieux que lui le lieu de sa naissance ?

Voici, pour commencer, un acte notarié, signé de son nom. Il débute ainsi : « Fut présent Vincent de Paul, conseiller et aumônier royal, principal du collège des Bons-Enfants, fondé en l'Université de Paris, y demeurant, paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet, *natif de la paroisse de Poy*, diocèse d'Acqs, en Gascogne... » (1).

Quatorze ans après, le 22 juillet 1640, Saint Vincent écrivait à l'un de ses confrères une lettre, que clôturaient ces mots « Au nom de Dieu, Monsieur, prions et nous humilions très bien ; je vous supplie d'aider un *pauvre Gascon* pour cela » (2).

Comme M. Codoing, prêtre de la Mission, supérieur de la Maison de Rome, manifestait trop d'empressement dans ses rapports avec la cour romaine, Saint Vincent l'en avertit en ces termes : « La retenue, la patience et la douceur viennent à bout de tout parmi eux et avec le temps; et pour ce qu'ils savent que nous autres Français allons trop vite, ils nous laissent longtemps sur le pavé sans lier avec nous » (3).

La baronnie de Pouy dépendait de la maison de Ventadour. Saint Vincent, écrivant un jour à Louise de Marillac, ajoute ce mot à l'adresse de Madame de Ventadour, qui faisait sa retraite chez elle : «Je... lui renouvelle les offres de mon obéissance perpétuelle, comme à mon unique dame, de laquelle la divine Providence m'a rendu *sujet de naissance* et plus encore d'affection» (4). [5]

1) St Vincent de Paul. Correspondance, Entretien, Documents, Paris, 1920-1925, 14 vol. in-8, t. XIII, p. 61.

2) Ibid., t. II, p. 68.

3) Ibid., t. II, p. 235.

4) Ibid., t. VII, p. 410.

En 1622, le Saint quitta Paris pour se rendre à Bordeaux, où l'appelait une mission aux galériens. Avant de partir pour cette ville, il prit conseil de deux de ses amis. «Messieurs, leur dit-il, je m'en vais travailler proche le *lieu d'où je suis* ; je ne sais si je ferais bien d'aller faire un tour chez nous». Ses amis lui répondirent : «Allez-y, Monsieur, votre présence consolera vos proches ; vous leur parlerez de Dieu».

Le saint prêtre se laissa persuader. Il revit son cher village de Pouy et passa quelques jours délicieux avec ses frères et ses sœurs, ses neveux et ses nièces (1). «*Le lieu d'où je suis*», comment désigner plus clairement le lieu de sa naissance Claude de Chandenier déclara au procès de béatification que le Serviteur de Dieu était *gascon*, fils d'un pauvre laboureur, appliqué dans sa jeunesse à la garde des pourceaux, et il certifia tenir ces renseignements de sa propre bouche (2).

Les pièces officielles sont d'accord avec les écrits, les discours et les propos de Saint Vincent.

Les lettres de tonsure le disent «fils naturel et légitime de R... de Paul et de Bertrande de Moras, de la paroisse de Pouy, diocèse de Dax» (3). C'est l'évêque de Dax, son évêque d'origine, qui lui délivre les lettres dimissoriales pour les ordinations. Il est dit «du diocèse de Dax» dans les lettres des ordres mineurs, du sous-diaconat, du diaconat et de la prêtrise, dans les actes de prise de possession de la cure de Clichy, du canonat d'Écouis et de la cure de Châtillon-les-Dombes, dans l'acte de nomination à cette dernière cure, dans le procès-verbal de sa déposition au procès de béatification de Saint François de Sales, le contrat de fondation de la Congrégation de la Mission, l'acte d'union du Collège des Bons-Enfants et les lettres patentes du roi qui l'approuvent, l'acte de prise de possession de cet établissement, un rapport de consultant présenté à la Propagande et la décision qui s'en suivit, enfin la Bulle d'érection de sa congrégation de missionnaires (4).

Dans tous ces documents l'expression «du diocèse de Dax» signifie sans [6]

1) *Saint Vincent de Paul. Correspondance, Entretien, Documents*, Paris, 1920-1925, t. XII, p. 219.

2) *Summarium ex processu ne pereant probationes auctoritate apostolica fabricato*, p. 2.

3) *Saint Vincent de Paul*, t. XIII, p. 1.

4) On trouve toutes ces pièces au t. XIII de la collection *Saint Vincent de Paul*.

aucun doute «originaire du diocèse de Dax», car, après 1609, Saint Vincent appartenait au diocèse de Paris par sa résidence et ses fonctions.

Sur la fin de ses jours, en 1656, il continuait d'appeler l'évêque de Dax «mon évêque» (1).

À quoi bon insister sur les témoignages des biographes, du bréviaire, des papes qui l'ont béatifié et canonisé ? Pendant les XVII^e et XVIII^e siècles, tous ses biographes, y compris ceux d'Espagne (2), reconnaissent que le village de Pouy, près Dax, est le village natal du charitable prêtre. Au cours du XIX^e siècle, commencent à se faire entendre, timidement d'abord, quelques voix discordantes, et ce sont exclusivement des voix espagnoles (3).

Arrêtons-nous un instant à la tradition locale de Pouy, que proclament bien haut, depuis plusieurs siècles, et les écrits et les monuments et les pèlerinages.

Il est pour la première fois question de la maison natale dans une lettre qu'adressait, le 23 octobre 1682, M. Lostalot, clerc de la Mission, originaire de Dax, à son confrère M. Molenchon. «Le même m'a écrit, dit-il, parlant de Bernard de Paul, petit-neveu du saint, que la maison de Saint Vincent est tombée par terre et que la chambre où il est né se conserve tout entière, comme par miracle».

La chambre ne resta pas longtemps debout. Le procès-verbal de l'enquête faite à Pouy lors du procès informatif sur les vertus du Serviteur de Dieu, contient une série de témoignages qui ne laisse aucun doute à ce sujet. [7]

1) *Saint Vincent de Paul*, t. XI, p. 329.

2) Par exemple, le P. Jean du Très-Saint-Sacrement (*Vida de S. Vicente de Paulo*, Napoli, 1701) ; le Père Eusèbe du Très-Saint-Sacrement (Rome, 1730) ; Manuel Camin (*Compendio de la vida y virtudes de S. Vicente de Paul*, Madrid, 1849) ; Raymond Sanz (*Compendio de la historia de San Vicente de Paul y de las Hijas de la Caridad*, Madrid, 1844, in-18). Raymond Sanz ajoute, il est vrai, mais sans donner la moindre preuve, que les parents du saint étaient espagnols et avaient émigré en France. Les Depaul et les de Moras étaient nombreux à Pouy bien avant la naissance de Saint Vincent de Paul, il est tout naturel de penser que le saint est né d'une famille du pays.

3) Signalons Moner (*Histoire de Tamarite*, 1876) ; Feliù y Pérez, qui a traduit et annoté l'ouvrage français d'Arthur Lot (*San Vincente de Paul y su mission social* por Arturo Loth, Barcelone, 1887; Feliù y Pérez développe sa thèse en appendice) Antonio Hernandez y Fajanès, professeur à l'Université de Saragosse (1888) P. Antolin Merino, continuateur de la *Espana Sagrada* du P. Florez; Vicente de la Fuente ; P. Cabrera, jésuite; Mariano Purroy ; Andriani, évêque de Pampelune. La question a été également traitée dans la presse : *Correo Catalan* (1er avril 1886, 27 juillet 1887, 2 mars 1888), la *Controverse* de Madrid, le *Pilar* de Saragosse.

Avant de commencer officiellement la procédure, M. de Cès, prêtre de la Mission, qui en était chargé, écrivait à l'un de ses confrères le 13 février 1706 : «J'ai été à Pouy et à quelques autres paroisses voisines, où la mémoire de ce fidèle Serviteur de Dieu est en grande vénération. J'ai choisi un certain nombre des plus anciens habitants de ces paroisses, qui viendront déposer au sujet de la croix plantée et du petit oratoire bâti en mémoire du lieu où il naquit et qui est fréquenté par les pèlerins qui viennent à Buglose. Ils assurent que, tout le reste de la maison étant détruit, la chambre où naquit le Serviteur de Dieu demeura toujours sur pied toute seule, jusqu'à ce que le feu curé de Pouy ait fait bâtir le petit oratoire dont j'ai parlé, que je n'ai pas manqué, comme vous pouvez croire, de visiter (1)».

Les interrogatoires commencèrent le lendemain. M. de Cès entendit Jean de Paul, petit-neveu de Saint Vincent, vieillard septuagénaire, et son frère Louis de Paul, propriétaire de la maison de Ranquine ; Pierre Darose, charpentier, au travail duquel étaient dus la croix en bois et l'oratoire qui désignaient à la piété des fidèles l'emplacement de la chaumière disparue; et Jacques de Lacaule, autre habitant de la localité. Inutile de citer leurs paroles ; elles répètent ce que M. de Cès raconte dans sa lettre du 13 février (2)

Ce lieu n'a pas cessé d'attirer les pèlerins. À l'oratoire succéda, peu après la canonisation, une modeste chapelle, qui fut remplacée par une chapelle plus grande quand fut construit l'ensemble des bâtiments auquel fut donné le nom de Berceau-de-Saint-Vincent-de-Paul.

Les premières traces écrites de la tradition locale concernant la maison natale du grand saint landais remontent donc à l'année 1682, vingt-deux ans après sa mort ; et comme le texte parle, non d'une tradition naissante, mais laisse supposer une tradition reçue dans in pays, nous pouvons en conclure qu'elle avait cours du vivant du Serviteur de Dieu.

À ces arguments, dont la force ne peut échapper aux esprits non prévenus, qu'oppose-t-on pour ravir Saint Vincent de Paul à la France ? D'abord la tradition locale de Tamarite. Les documents sur lesquels repose cette tradition ne sont ni nombreux ni anciens, ni même concordants; on n'en connaît que deux : une lettre du P. Barthélemy Altemir, franciscain, datée du 2 décembre [8]

- 1) Arch. de la Mission.
- 2) Dossier du procès de béatification.

1830 (1) ; et une attestation signée du nom de Manuel Enjuanes, chanoine de la collégiale d'Albelda, de l'année suivante (16 novembre 1831) (2).

Le P. Altemir se dit petit-neveu de Saint Vincent de Paul par la famille de sa mère, famille ancienne, riche et noble, alors établie à Crejenzan. Deux tableaux ornaient les murs de la maison, représentant, l'un le P. dominicain Pedro Juan Paul. «Relativement à notre saint, ajoute-t-il, j'ai demandé plusieurs fois à ma mère ce qu'il était par rapport à mon grand-père; elle me répondit constamment qu'elle entendit toujours dire qu'il était réputé pour être de la famille et que plusieurs fois on l'appela leur oncle... J'ai fait aussi la même question à mon oncle don Juan Paul, recteur du lieu de Guardia... Il me dit la même chose, ajoutant que, dans sa maison paternelle, qui est celle de mon grand-père maternel, on fit de grandes fêtes pour la béatification du saint., et aussi pour sa canonisation».

Cette lettre appelle quelques remarques. Le P. Altemir ne dit pas que Saint Vincent est né à Tamarite; le saint, ses frères et ses sœurs ne s'appellent jamais Paul, mais toujours Depaul ; nous savons de façon indubitable que sa famille n'était ni riche ni noble.

Le chanoine Enjuanes ne s'accorde guère avec le P. Altemir : tandis que celui-ci parle de la richesse et de la noblesse de la famille de saint Vincent, celui-là en fait un domestique placé au collège des jésuites de Saragosse. Avant 1754, raconte-t-il, deux étudiants du collège, interrogés par un jésuite sur le lieu de leur naissance, répondirent qu'ils étaient de Tamarite de Litera. « Aussitôt le Père les félicita d'être les compatriotes du grand saint Vincent de Paul. Un autre Père très âgé de ce collège disait avoir eu pour condisciple en théologie Vincent Paul, originaire de Tamarite et domestique au collège ». À l'époque de la béatification, ajoute-t-il, quand les Pères virent «qu'on disait Vincent de Paul d'origine française, *Vicentius a Paulo, sacerdos gallus*, ils furent si indignés qu'ils envoyèrent un Père du collège jusqu'à Tamarite pour chercher l'acte de baptême ; mais, arrivé dans la noble maison de Cariello, le Père apprit que les registres paroissiaux de Tamarite n'existaient plus».

Comment le chanoine Enjuanes aurait-il douté de ces faits ? Il les tenait de deux chanoines ; et ceux-ci les avaient entendu raconter autrefois par un [9]

1) Cette lettre a été publiée par M. Pémartin. (*Saint Vincent de Paul est né en France* par un prêtre de la Mission, Paris, 1889, in-8, p. 39.)

2) On peut lire ce document dans Pémartin, op. cit., p. 49.

autre chanoine, Fernand Terès, qui étudiait la théologie au collège au moment où ils se passaient.

Il faudrait manquer complètement de sens critique pour prendre au sérieux des récits de cette nature. Il n'y a là que des affirmations sans preuves. Les deux jésuites du collège ont-ils dit ce qu'on leur attribue ? S'ils l'ont dit, étaient-ils bien renseignés ? Tant qu'on n'aura pas répondu affirmativement à ces deux questions, preuves à l'appui, on sera en droit de dénier toute valeur au témoignage du chanoine Enjuanes.

Son récit renferme d'ailleurs deux invraisemblances manifestes. Le chanoine Terès, prétend-il, était chanoine de la collégiale d'Albelda en 1754, et au moment où il étudiait la théologie au collège de Saragosse, il y avait parmi les jésuites un Père très âgé «qui disait avoir eu pour condisciple en théologie Vincent Paul». Si l'on calcule bien, en supposant que ce Vincent Paul soit saint Vincent de Paul, on sera obligé de conclure que ce Père est mort centenaire, ou peu s'en faut, et que le chanoine Terès était tout proche de ses cent ans en 1754. C'est matériellement possible sans doute, mais est-ce vraisemblable ?

De même, est-il vraisemblable que les jésuites du collège de Saragosse aient attendu l'époque de la béatification, c'est-à-dire l'année 1729, pour apprendre que saint Vincent de Paul était, en France, à

Rome et ailleurs, regardé comme français, et qu'ils n'aient pas songé à rechercher plus tôt l'acte de baptême dans les registres paroissiaux de Tamarite pour en prendre copie ?

Si l'on savait alors en Espagne que saint Vincent de Paul était espagnol, pourquoi ce pays, si fier justement de ses saints, n'a-t-il publié aux XVII^e et XVIII^e siècles d'autres vies du grand Serviteur de Dieu que deux courts résumés : l'opuscule du P. Jean du Très-Saint-Sacrement en 1701, et l'Abrégé chronologique du P. Eusèbe du Très-Saint-Sacrement en 1750 ? Comment se fait-il que ces deux Pères proclament, sans émettre le moindre doute, que saint Vincent est français ? Pourquoi les archevêques de Valence et de Tolède, dans les lettres postulatatoires par lesquelles ils demandent la béatification de Vincent de Paul donnent-ils pour unique raison de la dévotion de l'Espagne à ce grand saint les fruits produits dans la péninsule par les missions et les retraites ? Pourquoi l'évêque de Barbastro, dont le diocèse englobait Tamarite, et celui de Saragosse, n'ont-ils pas joint leurs lettres postulatatoires à celles de leurs collègues de l'épiscopat ? Pourquoi, après la béatification, ou après la canonisation, l'évêque de Barbastro n'a-t-il demandé aucun privilège au Saint-Siège pour son diocèse, ou du moins pour le village natal ? [10]

Évidemment personne ne croyait en Espagne que saint Vincent de Paul était espagnol ; tout le monde savait qu'il était français.

C'est pourtant sur la foi du chanoine Enjuanes que, en 1880, le cardinal Benevidades, archevêque de Saragosse, fit apposer sur le cloître du séminaire l'inscription suivante : «D. O. M. Nous nous rappelons avec une pieuse mémoire ce que nos pères nous ont transmis. Pendant que saint Vincent de Paul étudiait la théologie sacrée à l'Université de Saragosse, il vivait, comme serviteur, dans ce collège de la Compagnie de Jésus, étant revenu dans sa ville natale, qui était Tamarite de Litera, au royaume d'Aragon, d'où sa famille avait émigré en France».

Les partisans de Tamarite ont encore d'autres curieux arguments à nous opposer. Le nom de Paul, prétendent-ils, était complètement inconnu en France avant saint Vincent de Paul. Les différences de prononciation et d'orthographe que l'on constate dans les bouches ou sous les plumes françaises montrent bien qu'il est venu du dehors. Le nom de *Moras* serait, lui aussi, espagnol.

Que ces deux noms soient espagnols, nous n'en disconvenons pas ; mais ce sont aussi des noms français. Au XVI^e siècle, les de Paul ou Depaul ne manquaient pas à Pouy et dans les localités limitrophes, comme le montrent les anciens cahiers du chapitre de Dax, les terriers et les archives notariales. Vincence, Catherine, André et Dominique (Dominica) de Paul habitaient Pouy en 1509 ; Jean de Paul était, en 1545, sergent royal à Poyanne ; au nombre des prébendiers de Day, figure, en 1564, un autre Jean de Paul ; en 1542, Narrosse possédait un Bertrand de Paul ; au même temps, Goos comptait parmi ses habitants Agnès et Bertrand de Paul ; parmi les signataires d'une délibération statutaire de la même commune, en 1575, se trouvent plusieurs de Paul ; Étienne de Paul était, en 1577, prieur de Poymartet à Gourbera.

Arrêtons-nous là ; car seule la période antérieure à la naissance de saint Vincent de Paul nous intéresse.

Quant au nom de la mère, il était aussi anciennement très répandu dans les Landes. Maintenant encore beaucoup de Landais le portent sous la forme *Moras*, *Demoras* ou *Dmnoras* avec ou sans "s". Ces deux noms Paul et Moras servaient primitivement à désigner deux maisons, situées l'une dans le quartier de Buglose, l'autre près de l'église de Pouy. De ces maisons le nom est passé à ses habitants.

Nous ne nous arrêterons pas aux autres arguments de la thèse espagnole, ils sont vraiment d'une faiblesse extrême. Peut-on sérieusement conclure ou [11] simplement conjecturer que saint Vincent est espagnol de prémisses telles que celles-ci : l'Espagne est le pays des saints ; on n'a pas l'acte de baptême établissant que le saint est né à Pouy ; saint Vincent ne serait pas allé faire ses études à Saragosse s'il était né en Espagne ; il y a de nombreuses lacunes dans ce que l'on sait sur son enfance et sa jeunesse ; les Français n'osent pas montrer aux Espagnols ce que contiennent leurs archives, tandis que les Espagnols découvrent volontiers les leurs aux Français.

On nous dit que saint Vincent a étudié sept ans à l'Université de Saragosse et y a reçu le diplôme de bachelier en théologie. — Or, ce diplôme a été versé, avec d'autres documents, au procès de

béatification ; il fut délivré, non par l'Université de Saragosse, mais par celle de Toulouse, où Saint Vincent, y est-il déclaré, a étudié sept ans (1).

On nous dit que saint Vincent a été ordonné prêtre à Barcelonne. — Or, les lettres d'ordination, que nous avons, attestent que M. de Bourdeilles lui a conféré le sacerdoce à Château-l'Évêque, près de Périgueux.

On nous dit que Louis XIV aurait menacé Rome de retirer son appui et sa protection si le nom de l'Espagne était prononcé dans la bulle de canonisation. — Or, Louis XIV est mort quatorze ans avant la béatification et vingt-deux ans avant la canonisation.

On nous dit qu'au procès de béatification personne n'a déclaré que saint Vincent était né à Pouy. — Or, on trouve cette déclaration et dans les dépositions d'une bonne douzaine de témoins et dans les articles du postulateur et dans la position de l'avocat de la Cause.

Vraiment les partisans de Tamarite ne sont pas heureux dans le choix de leurs arguments, et ils ne sont pas heureux parce que leurs affirmations ne sont pas le résultat de leurs études, mais la conséquence de leurs désirs.

Entre Pouy et Tamarite, c'est Pouy évidemment qui l'emporte. Les témoignages de saint Vincent de Paul, de ses contemporains, des lettres d'ordination, des témoins du procès de béatification, des actes du Saint-Siège (bref de béatification, bulle de canonisation, office liturgique), des biographes des XVIIe et XVIIIe siècles, tous ces témoignages sans exception sont en faveur de Pouy. On peut suivre la tradition locale de Pouy jusqu'en l'année 1682 ; celle de [12]

1) *Summarium ex processu ne pereant probationes auctoritate apostolica fabricato*, p. 5.

Tamarite commence à l'année 1831, ou, si l'on veut, en 1830. La tradition locale de Pouy s'appuie sur des écrits, des monuments, des pèlerinages ; celle de Tamarite repose uniquement sur deux récits fantaisistes, qui se contredisent et renferment plus d'une invraisemblance.

Le choix s'impose avec évidence. Il n'y a rien à changer dans ce que l'histoire a toujours enseigné : saint Vincent de Paul a pris naissance dans le petit village de Pouy, près de Dax.

P. COSTE cm